

Le Collectif de soutien à M. Philippe TRIBAUDEAU  
Commune d'Entrepierres  
[collectif.soutienehs04@gmail.com](mailto:collectif.soutienehs04@gmail.com)

à Monsieur Christophe CASTANER  
Député des Alpes-de-haute-Provence

[christophe.castaner@assemblee-nationale.fr](mailto:christophe.castaner@assemblee-nationale.fr)  
[christophe.castaner@gmail.com](mailto:christophe.castaner@gmail.com)

Monsieur le Député,

Notre collectif s'est constitué suite à la nécessité de venir en aide à M. Tribaudeau, personne électrohypersensible réfugié avec sa famille depuis plus de six ans dans la vallée du Vançon sur la commune d'Entrepierres. Il est aujourd'hui confronté à l'installation d'un relais de téléphonie mobile par l'opérateur Free mobile conformément à l'Arrêté Ministériel 2020\_AM\_04\_02\_S1 Entrepierres. Ce projet menace sa santé.

M. Tribaudeau n'est pas hostile à la mise en place de ce relais, il souhaite simplement que son lieu de refuge soit épargné par les champs électromagnétiques générés. Pour cela, il a demandé à Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence une modification temporaire du relais qui permettrait de couvrir les zones d'habitation sans impacter son lieu de survie. A ce jour, Madame la Préfète a bien voulu accéder à une partie de sa demande en faisant supprimer temporairement une antenne du relais dirigée vers son campement. Cette réponse n'est pas suffisante dans la mesure où une deuxième antenne l'impacterait par réflexion sur une paroi rocheuse.

Ainsi que vous pourrez le lire dans le courrier que nous avons adressé à Madame la Préfète, un compromis est envisageable. Nous demandons l'organisation d'une réunion telle que définie dans le courrier joint, afin de trouver une solution pour sauvegarder l'intégrité physique de M. Tribaudeau en lésant le moins possible voire pas du tout, les habitants qui attendent la téléphonie mobile.

Le cas de M. Tribaudeau illustre la gravité de la problématique des personnes EHS et en particulier le droit de vivre dignement quelque part.

Nous venons par le présent courrier solliciter votre aide et votre soutien pour que cette réunion puisse voir le jour rapidement dans la mesure où les travaux avancent.

Nous connaissons, Monsieur le Député, votre attachement à la ruralité, cette ruralité qui nous permet de vivre dans des environnements encore protégés, mais qui souffre d'une fracture avec les moyens modernes de communication et de travail. Nous savons également votre attachement à l'Égalité. Le cas de M. Tribaudeau concrétise une des difficultés que nous devons surmonter et rejoint la problématique de la prise en compte des personnes électrohypersensibles dans leur diversité.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et nous tenons à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information.

Veillez croire, Monsieur le Député, en l'expression de notre considération respectueuse.

Entrepierres le 7 février 2022

Le collectif

Pj. Courrier adressé à Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence.  
Liste des signataires.

